

La question du développement durable, liée à celle de sécurité environnementale, fait apparaître les conflits actuels et futurs découlant de la (sur)exploitation et la raréfaction des ressources naturelles, ainsi que de la détérioration de l'environnement. Des instruments économiques et réglementaires peuvent contribuer à une meilleure protection de l'environnement. Les instruments réglementaires traditionnels agissent d'une manière unilatérale et autoritaire, notamment sous forme d'autorisations accordées par l'administration ou encore de déclarations fournies par les agents pollueurs. Les instruments économiques, en revanche, permettent de gérer l'environnement d'une manière durable en se fondant sur des relations de partenariat entre l'autorité administrative réglementaire et les pollueurs actuels ou potentiels. Dans une perspective transfrontière, ce colloque franco-russe envisagera les différentes modalités de coopération dans les domaines juridique et économique.

Contact scientifique

Sophie HOCQUET-BERG

Maître de conférences de droit privé
berg@univ-metz.fr

Jochen SOHNLE

Maître de conférences de droit public
sohnle@univ-metz.fr

Université Paul Verlaine - Metz

Informations et inscriptions

Patricia DUJARDIN

Assistante à l'ID2

Patricia.dujardin@univ-metz.fr

Tél. : 03-87-31-57-88

Fax : 03-87-31-50-77

Faculté de droit, économie et administration

Amphi 1

Université Paul Verlaine – Metz

Ile du Saulcy

57 045 METZ Cedex 1

*En venant de l'A 31 Prendre Sortie 32, suivre Metz Centre, continuer Avenue Joffre
Boulevard Poincaré, prendre la direction : Metz devant les Ponts, Université.*

Ligne d'autobus n° 2 ou ligne U, arrêt : ENIM, en face de la Faculté de droit



**L'Université Paul Verlaine de Metz (UPVM) et
l'Université d'Etat de Tioumen (UET) présentent :**

Développement durable et sécurité environnementale : instruments réglementaires et économiques - Aspects transfrontières

Colloque franco-russe

**Organisé par l'Institut Droit et Economie
des Dynamiques en Europe (ID2)**

**Amphi 1 de la Faculté de Droit, Economie et Administration
Université Paul Verlaine - Metz**

Mardi 27 avril 2010



En partenariat avec :



■ ALSACE-MOSELLE ■



PROGRAMME

08 h 45 – 09 h 00 : Accueil des participants

09 h 00 – 9 h 45 : Allocutions d'ouverture, par **Luc Johann**, Président de l'UPVM, **Konstantin Klimovskiy**, Consul Général de Russie à Strasbourg au Consulat Général de Russie, **Yahn Mangematin**, Doyen de la Faculté de droit, économie et administration de l'UPVM.

MARCHE ET ACTION VOLONTAIRE AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Première session sous la Présidence de Pierre Morin, Professeur associé à l'UPVM et Administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

9 h 45 – 10 h 05 : *Les problèmes économiques et sociaux des grandes régions de production de pétrole* - **Gennadiy Ph. Chafranov-Koutev**, Docteur en sciences philosophiques, Professeur, Président de l'UET

10h 05 – 10 h 25 : *La fiscalité en tant qu'instrument d'incitation à un comportement éco-responsable* - **Florent Roemer**, Maître de conférences à l'UPVM

10 h 25 – 10 h 45 : *La portée juridique des contrats agro-environnementaux sur le développement durable* - **Stéphane Pelzer**, Doctorant en droit public à l'UPVM

Pause café

11 h 10 – 11 h 30 : *L'harmonisation des intérêts de la société, du secteur privé et l'environnement dans les conditions du développement durable* – **Vladislav V. Zykov**, MCF, Docteur en sciences économiques

11 h 30 – 11h 50 : *Les responsabilités sociale et environnementale des entreprises* - **Barbara Palli**, Maître de conférences de droit privé à l'UPVM

Débat avec l'assistance

12 h 15 : Pause

ADMINISTRATION ET ACTION UNILATERALE AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Seconde session sous la Présidence de Gennadiy Ph. Chafranov-Koutev, Docteur en sciences philosophiques, Professeur, Président de l'UET

14 h 30 – 14 h 50 : *Droits fondamentaux et responsabilité environnementale. Pour une critique de la Charte de l'environnement* - **Hugues Rabault**, Professeur de droit public à l'UPVM

14 h 50 – 15 h 10 : *Des fondements constitutionnels de l'exploitation rationnelle des ressources naturelles en Fédération de Russie* - **Maxim S. Matéykovitch**, Professeur, Docteur en sciences juridiques, Directeur de l'Institut d'Etat et de Droit de l'UET

15 h 10 – 15 h 30 : *Les mesures juridiques internationales de l'assurance de la sécurité écologique et leurs exécutions dans le champ d'application étatique* – **Olga V. Kislitstina**, MCF, Docteur en sciences juridiques, Adjointe au Directeur chargé des études de l'Institut d'Etat et de l'UET

Débat avec l'assistance

Pause café

16 h 00 – 16 h 20 : *Les principes communautaires de précaution* – **Claudie Weisse-Marchal**, Maître de conférences de droit public à l'UPVM

16 h 20 – 16 h 40 : *Le rôle des autorités régionales exécutives dans l'assurance de la sécurité juridique : expérience de la Russie et de la France* - **Valériy N. Falkov**, MCF, Docteur en sciences juridiques, Vice-recteur chargé de la formation continue et des filiales

16h 40 – 17h 00 : *Marché public et développement durable* - **Pierre Tifine**, Professeur de droit public à l'UPVM

Débat avec l'assistance

17 h 10 – 17 h 30 : *Rapport de synthèse* - **Jochen Sohnle**, Maître de conférences de droit public à l'UPVM

18h 00 : Cocktail de clôture à la Mairie de Metz

**« Développement durable et sécurité environnementale :
instruments réglementaires et économiques.**

Aspects transfrontières »

Mardi 27 avril 2010

Amphi 1

BULLETIN D'INSCRIPTION

FRAIS D'INSCRIPTION : 50 €

Entrée libre pour les étudiants de l'UPVM et des autres universités

Nom et prénom :

Fonction :

Société/Etablissement :

Adresse :

Ville :

Code postal :

N° de téléphone : email :

Participera au colloque : « *Développement durable et sécurité environnementale :
instruments réglementaires et économiques – Aspects transfrontières* »

➤ Paiement par chèque bancaire libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de
L'Université Paul Verlaine- Metz. Une facture sera établie à votre demande.

➤ Par bon de commande universitaire adressé à la Faculté de Droit Economie
Administration, Ile du Saulcy- 57 045 METZ Cedex :

TPG Moselle : 10071 57000 00001000010 02.

Date, signature et cachet

**Ce bulletin d'inscription est à renvoyer pour le 20 avril 2010, accompagné du
règlement, à Mme Patricia DUJARDIN – Université Paul Verlaine – Metz - Faculté de
Droit Economie Administration, Institut ID2, Ile du Saulcy - 57 045 METZ Cedex 1.**

Tél : 03 87 31 57 88

email : patricia.dujardin@univ-metz.fr

Validation en formation continue pour les avocats